



PERMIS BATEAU CÔTIER ou FLUVIAL

Ce forfait comprend :

- Frais d'inscription,
- Fournitures pédagogiques,
- Cours de code en salle + code sur internet
- 2h de formation pratique.

350 € TTC

Tarif valable jusqu'au 31/12/2024.

Nos contrats ont une validité de 12 mois pour la théorie et la pratique.

(75 € la leçon supplémentaire).

Pièces à fournir :

- 1 photo d'identité
- 1 photocopie de votre carte d'identité (recto-verso)
- 1 visite médicale (téléchargeable sur le site ou à retirer à l'auto-école)
- 1 timbre fiscal (78 euros) pour la délivrance du permis

Cours théoriques

Côtier : jeudi de 19h à 21h

Fluvial : lundi de 19h à 21h

Horaires Bureau

Mail : plaisanceautoecole@orange.fr

Du Lundi au Vendredi de 16h à 19h

Le Samedi de 9h à 12h